

FICHE EXPLICATIVE CDU

Commission Des Usagers

Ses missions

- **Assurer le respect de vos droits.**
- **Faciliter vos démarches concernant vos plaintes ou réclamations, vous informer sur les voies de recours et de conciliation.**
- **Contribuer à l'amélioration votre accueil et prise en charge.**

Comment les réclamations sont traitées ?

1- Le directeur, à réception de la réclamation, répond dans les 8 jours et informe le patient de sa possibilité de saisir la CDU ou l'informe qu'il procède à cette saisine.

2- Si la CDU est saisie, la médiation a lieu entre le patient et les membres de la CDU.

3- La commission formule des recommandations pour apporter des solutions au litige ou informe le patient des voies de conciliation ou de recours dont il dispose.

Liste des membres

Président : Christine Perret - Représentante des usagers

Membres :

- Charlotte Hirsch Médecin - Titulaire
- Séverine Cussac Médecin Chef - Suppléant
- Muriel Gondry Médiateur - Titulaire
- Tiphaine Goussot Médiateur non médicale - Suppléant
- Pascal Brugger Directeur
- Allison Reina Responsable Qualité, PCRU
- Jean Devun Représentant des usagers
- Catherine Foulhy Représentant des usagers
- Bernard Jampy Représentant des usagers